

Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 23

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 046-214600892-20250307-2025_017BIS-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le sept mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01.03.2025

2025-017bis

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**DEMANDE DE
SUBVENTION
DETR
-
RENOVATION DU
LAVOIR DE CAZES**

Le lavoir de Cazes se dégrade et il est de notre devoir de porter la plus grande attention à la rénovation de notre petit lavoir en respect du passé et de ce que représente de nos jours la richesse de l'eau pour l'homme.

Les travaux consisteraient en la réfection de la toiture et de la charpente ; un terrassement important autour du lavoir et un aménagement du site.

Dans le but de redonner vie au hameau de Cazes en valorisant un patrimoine commun et en donnant à ce lieu la faculté d'accueillir promeneurs et randonneurs.

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation du lavoir de Cazes, dont le coût prévisionnel est estimé à 17 825.95 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Etat (DETR) 30 % 5 347.79 €
- Auto-financement (Fonds propres) 12 478.16 €

L'échéancier prévisionnel de réalisation de ce projet est le suivant :

- Démarrage de l'opération avril 2025
- Fin de l'opération août 2025

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal

- approuve la réalisation du projet estimé à 17 825.95 € HT
- approuve le plan de financement provisoire exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat.

Autorise le Maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous les documents afférents.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

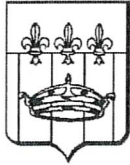
le

Cette délibération annule et remplace celle prise sous le n° 2024-070.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Gérard CALASSOU





Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 046-214600892-20250307-2025_018BIS-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le sept mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01.03.2025

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
M. ROUCH, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

2025-018BIS

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**CADRE FINANCIER
PROVISOIRE
-
RENOVATION DU
LAVOIR DE CAZES**

Monsieur le Maire présente le projet « Rénovation du lavoir de Cazes »
dont le coût global s'élève à 17 825.95 € HT.

Madame le Maire propose de retenir le cadre financier suivant :

DETR (30 %)	5 347.79 €
Auto-financement :	<u>12 478.16 €</u>
Total :	17 825.95 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce
plan de financement et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches
nécessaires.

Cette délibération annule et remplace celle prise sous le n° 2024-071

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le
Publié ou notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Gérard CALASSOU

